

# Quand mes droits sont en jeu

## JE VAIS À THEMIS



**THEMIS**  
Accès au droit pour  
les enfants et les jeunes

RAPPORT D'ACTIVITE 2017



## **Qu'est-ce que l'association Themis**

**Créée en 1990, Themis est une association d'accès au droit pour les enfants et les jeunes. Son objectif est de répondre aux nombreuses questions**

**L'association a trois missions :**

- L'accueil individuel
- Les actions d'éducation à la citoyenneté et la formation
- La promotion des droits de l'enfant

# Sommaire

Rapport moral page 5

## I. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

A. Organisation page 7

B. Financeurs, partenaires et adhérents page 9

## II. LA VIE DE L'ASSOCIATION

A. La vie associative page 13

B. Les actions de l'association Themis sur le plan local et national page 15

## III. LE SERVICE DROIT DES JEUNES : UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

A. Le service d'accès au droit page 19

B. Le mandat d'administrateur ad hoc page 24

## IV. LES ACTIONS COLLECTIVES

A. Mois de l'Autre page 28

B. Odyssée Citoyenne page 29

C. Aventure Citoyenne page 31

D. Odyssée Citoyenne Colmarienne page 33

E. #CollègeCitoyen page 34

F. Actions spécifique page 35



# RAPPORT MORAL 2017

2017 restera sans nul doute marquée par l'installation de Thémis à Colmar, dernière étape, très attendue, de notre réelle implantation sur tout le territoire alsacien.

Les collectivités locales, tout comme les représentants de l'État, marquent essentiellement leur intérêt pour nos actions collectives, fondées sur le développement de la citoyenneté, à savoir susciter chez les enfants et les jeunes le sentiment d'appartenance à la société française et aux valeurs républicaines qui la fondent.

Nous proposons aujourd'hui à 60 classes des écoles primaires, 14 classes de collèges, des parcours (qu'ils s'intitulent Odyssée, Aventure, ou Collège citoyen ) où seront rappelés les droits fondamentaux, notamment ceux de l'enfant, leur réciprocité, interrogées les places des enfants dans la famille et la société, et celle des parents, et/ou de la société chargés de leur éducation et de la protection, explicitées les bases de la démocratie, où seront éveillées ou confortées les notions de respect de l'altérité, de la différence, et l'envie de créer un monde plus juste, plus tolérant, plus solidaire et plus protecteur aussi de l'environnement.

C'est aujourd'hui notre premier pilier fondamental, celui de l'accès au droit pour tous les enfants et les jeunes, qui mérite d'être consolidé.

Il nous faut réussir à convaincre nos partenaires financiers de la nécessité de pouvoir accueillir individuellement notre public, qui nous sollicite principalement pour des questions relatives à l'autorité parentale, leur mal-être devant certaines situations parentales conflictuelles, dont ils se sentent justement les enjeux.

Les missions d'administrateur ad hoc vont en s'amplifiant, tant au pénal qu'au civil, et nous mettons tout notre savoir-faire conjugué des salariés et des bénévoles au service de ces mineurs maltraités par les adultes, représentants légaux ou non.

Comment ne pas évoquer d'autres enfants et jeunes, malmenés par la société, et trop souvent déçus par l'accueil que la France leur réserve ? Je veux évidemment mentionner les mineurs non accompagnés, qui certes font exploser des dispositifs de protection de l'enfance, mais qui sont souvent le signe d'une planète qui ne permet pas à chacun d'y vivre une enfance sereine.

Leur détresse, souvent mal entendue et prise en compte par des pouvoirs publics dépassés, est une épreuve pour notre association et ses salariés.

2017 a vu le départ de notre directeur, Guillaume Albert, après huit années d'engagement constant . Qu'il soit ici chaleureusement remercié pour le développement de notre association auquel il a fortement contribué.

Monia Scattareggia a pris sa suite, quittant les fonctions de chef de service à Mulhouse. Gageons que son énergie et son dynamisme galvanisent Themis !

Et, pour rejoindre le début de mon propos, et l'engagement à nos côtés des collectivités locales, et pour clore par une note positive, je me réjouis de la signature d'une convention pluri-annuelle avec l'Eurométropole qui permet une inscription de nos actions dans la durée.

Si Themis voit ainsi consacrée sa légitimité, je veux ici rappeler qu'elle est grandement l'œuvre de Christiane Bibert, qui porte la responsabilité de ses finances depuis sa fondation. Elle a aujourd'hui décidé de s'éloigner de cette mission. Je sais que seule la pérennité de Thémis sera son remerciement.

Josiane BIGOT,  
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JB', with a long horizontal stroke extending to the right.

# I. Fonctionnement de l'Association

## A. Organisation

### 1. Les instances dirigeantes

#### Conseil d'Administration / Membres du bureau

Présidente	Josiane BIGOT
Vice-présidente	Magali SPAETY
Vice-président	Philippe SCHNEIDER
Trésorière	Christiane BIBERT
Secrétaire générale	Marie-France ABRAHAM
Trésorier adjoint	Didier BOTTEAUX
Assesseur	Claude SCHAUDER
Assesseur	Fabienne HAGEMANN
Assesseur	Grégory FENUS
Assesseur	Roland BAUER

#### Autres membres du Conseil d'Administration

Jean-Luc CLAVELIN	Claudine BRIGNON
Yolande ARNOLD	Evelyne FRITSCH
François GIORDANI	Sylvie COLLE-ROTH
Marie ELGARD	Frédérique DEWULF
François WENDLING	Florence GLETTY
Anne-Laure KLENSCHI	

## 2. L'équipe de Themis : organigramme 2017

Guillaume ALBERT  
Directeur (jusqu'au 30/06/17)

Monia SCATTAREGGIA  
Directrice (depuis le  
01/10/17)

Monia SCATTAREGGIA  
Chef de Service (jusqu'au  
30/09/17)

Aurélie LONJARET  
Secrétaire/Assistante

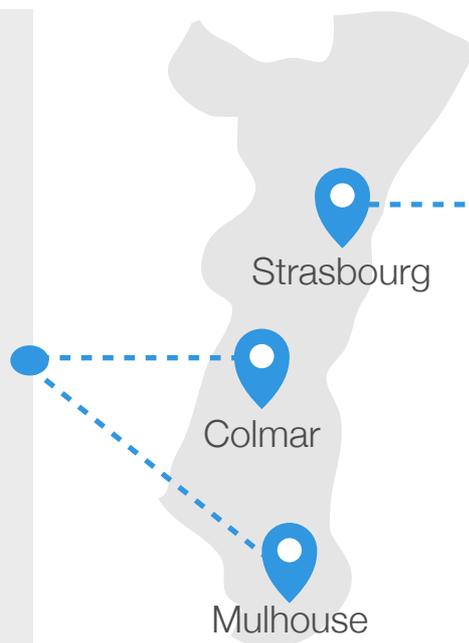
Fanny JAEGERT  
Juriste

Bénédicte KEREBEL  
Juriste (depuis le 04/12/17)

Christine KOHLER  
Educatrice à la citoyenneté

Timothée GOURLIN  
Educatrice Spécialisé

François SCHMOLL  
Psychologue (depuis le  
22/04/17)



Achta IBA  
Accueil/administration  
(jusqu'au 24/11/17)

Fabienne INNINGER  
Accueil/Administration  
(jusqu'au 30/06/17)

Karen BOBINEAU  
Accueil/Administration  
(depuis le 18/05/17)

Valérie BILLAMBOZ  
Juriste (jusqu'au 30/06/17)

Céline BUR  
Juriste

Radia EL GRIBI  
Juriste

Margaux WIOLAND  
Juriste (depuis le  
03/12/17)

Lucie SAMSON  
Educatrice à la citoyenneté

Thomas KAYBAKI  
Educatrice Spécialisé

Anaik CHARRET  
Educatrice spécialisée

Anne-Claire WILHELM  
Psychologue (jusqu'au  
02/03/17)

Julia COURALET  
Psychologue (depuis le  
19/04/17)

## B. Financeurs, partenaires et adhérents

### 1. Les financeurs

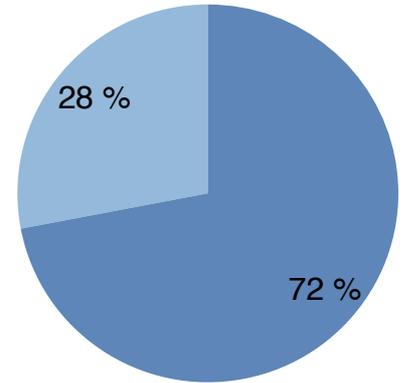


## 2. Les adhérents

En 2017, l'association compte **75** adhérents.

Ce réseau est extrêmement précieux pour soutenir l'association et est aussi à l'initiative de manifestations de soutien.

● Adhérents individuels  
● Personnes morales



### Adhérents personnes morales



Ordre des avocats de Mulhouse

Association des avocats de la jeunesse de Strasbourg

Association des avocats de la jeunesse de Mulhouse

SERAL Bigot-Guldenfelds, Bigot-Goncalves

SERAL Bresch Larhiari

Cabinet Monheit/Mai

### 3. Les partenaires



#### 4. Themis membre de...

Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance du Bas-Rhin - CISPD Strasbourg - CISPD Mulhouse - Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) - La commission pour l'égalité des chances et de la citoyenneté (COPEC) - Commissions départementales de lutte aux violences faites aux femmes 67 et 68 - CDAD du Haut-Rhin - CDAD du Bas-Rhin - RESF (réseau éducation sans frontière) - FENAAH (Fédération Nationale des Administrateurs Ad Hoc) - Comité du Défenseur des Droits - CNPE (Conseil National de Protection de l'Enfant) - CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant)

# II. LA VIE DE L'ASSOCIATION

## A. La vie associative

### L'évolution de l'équipe

2017 aura été une année marquante au sein de l'association, du fait de nombreux départs au sein des équipes dont celui de Guillaume **ALBERT** qui dirigeait l'association depuis **8** ans.

Il a quitté ses fonctions en juillet 2017 pour un beau challenge puisqu'il dirige désormais la Maison Départementale de l'Enfant et des Familles au Conseil Départemental des Ardennes.

Après une période de vacance du poste, Monia **SCATTAREGGIA**, jusqu'alors chef de service du Haut-Rhin, a pris la direction de l'association en octobre.

L'équipe bas-rhinoise connaîtra sur l'année successivement **5** départs :

-Anne Claire **WILHELM**, psychologue, a rejoint l'éducation nationale en mars et a été remplacée par Julia **COURALET** à partir du mois d'avril.

-Fabienne **INNINGER**, assistante administrative, a quitté ses fonctions en juin et a été remplacée par Karen **BOBINEAU**.

-Valérie **BILLAMBOZ-BISCHOFF**, juriste, a quitté ses fonctions fin juin pour un poste de chef de service au Château d'Angleterre et a été remplacée par Margaux **WIO-LAND**.

-Acha **IBA**, secrétaire, qui, après un heureux évènement, a trouvé un poste correspondant parfaitement à ses attentes, et nous avons proposé un poste de secrétaire à temps plein à Karen **BOBINEAU** -Lucie **SAMSON**, éducatrice à la citoyenneté, a quitté ses fonctions fin novembre, afin de se rapprocher de ses origines bretonnes.

Nous les remercions de leur investissement pour l'association et leur souhaitons de belles réussites professionnelles et personnelles.

Dans le Haut-Rhin, nous avons embauché de nouvelles personnes dès le début de l'année pour faire face aux départs fin 2016 de Camille **BERGER** et d'Olivia **TRAMBLY DE LAISSARDIERE**.

Ainsi, nous accueillons dans l'équipe Timothée **GOURLIN**, éducateur spécialisé, depuis janvier et François **SCHMOLL**, psychologue, depuis fin mars.

Nous avons enfin embauché Bénédicte **KEREBEL** en qualité de juriste en décembre, Monia **SCATTAREGGIA** étant devenue directrice de l'association.

L'année 2017 aura ainsi été une année de transition durant laquelle la restructuration de l'équipe régionale a été nécessaire. Malgré cela, nous avons su faire face à notre activité quotidienne et répondre aux différentes sollicitations.

Nous remercions toute l'équipe qui a su faire preuve d'un bel esprit de cohésion.

## Le Conseil d'Administration et le bureau

Le bureau de l'association s'est réuni **8** fois en 2017. Les travaux du bureau sont surtout centrés sur l'organisation, la mise en œuvre et l'évolution des emplois, en assurant l'équilibre financier de l'association.

Le Conseil d'Administration de l'association s'est réuni **5** fois en 2017 (le 4 février, le 6 mai, le 22 juin, le 1<sup>er</sup> juillet et le 14 octobre).

## Le groupe technique

Il s'agit d'une instance originale et pluridisciplinaire d'analyse des pratiques. Les réunions rassemblent l'équipe, des administrateurs et des professionnels ressources (juristes, pédiatre, avocats...). **3** groupes techniques se sont tenus en 2017. Ce lieu est au cœur du projet de Themis. Il permet une analyse des situations rencontrées, avec une approche pluridisciplinaire.

## Les réunions « Administrateur Ad hoc »

Les réunions sur les dossiers gérés par l'association en qualité d'administrateur ad hoc ont lieu en moyenne toutes les 6 semaines. Ces temps permettent de réunir les professionnels de Strasbourg et Mulhouse traitant des dossiers ad hoc, ainsi que Claude **SCHAUDER** et Josiane **BIGOT**. Il s'agit d'offrir un

temps d'analyse et d'étude des dossiers qui peuvent présenter des difficultés. Les dossiers Bas-rhinois et Haut-rhinois sont ainsi supervisés et discutés en équipe.

**8** réunions ont eu lieu au courant de l'année 2017.

## Les réunions régionales

Nous nous sommes réunis en équipe régionale un fois en juillet 2017 afin d'échanger, d'harmoniser les pratiques et de travailler sur nos actions et nos prises en charge.

## Le partenariat avec les avocats de la jeunesse

Depuis la création de Themis, les avocats ont une place essentielle et travaillent en relation étroite et quotidienne avec nos équipes. Cette organisation reste singulière en France. Ce travail partenarial est à promouvoir. L'intervention des avocats au sein de l'association est une des garanties de la prise en compte effective des droits des enfants. Les avocats interviennent également sur mandat lorsque Themis est désignée en qualité d'administrateur ad hoc.

En 2017, Themis a ainsi travaillé avec une cinquantaine d'avocats des Barreaux de Saverne, Strasbourg, Colmar et Mulhouse et nous les en remercions.

## Outils de communication

En 2017, nous avons retravaillé nos outils de communications avec l'appui de Digi-tives.

Notre nouveau site internet est en ligne depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et nous avons eu près de **18000** visites.

Par ailleurs, nous avons créé de nouvelles affiches et plaquettes de communication.



**Quand mes droits sont en jeu**  
JE VAIS À THEMIS

“ Une question de droit, besoin de parler, de te confier, d'être défendu. L'équipe d'éducateurs, de juristes et de psychologues de themis est là pour toi. ”

WWW.THEMIS.ASSO.FR

**THEMIS**  
Accès au droit pour les enfants et les jeunes

**STRASBOURG**  
24 rue du 22 Novembre  
67000 Strasbourg  
03 88 24 84 00  
association67@themis.asso.fr

**MULHOUSE**  
12 rue du chêne  
68100 Mulhouse  
03 89 46 25 02  
association68@themis.asso.fr

## B. Les actions de l'association Themis sur le plan local et national

### La Fédération Nationale des Administrateurs Ad Hoc

L'association préside cette Fédération, qui consiste en un regroupement d'administrateurs ad hoc qui exercent la mission en qualité de personne physique ou de personne morale. En 2017, la Fédération comptait **41** adhérents.

Nous avons travaillé en 2017 à la mise en place de groupes de pratiques professionnelles par territoire.

Nous avons pu intervenir pour le Grand - Est à Reims en novembre 2017.

Nous avons été sollicités par l'association Apradis qui était chargée, par l'UNAF, de réaliser une étude sur les difficultés rencontrées par les administrateurs ad hoc.

Nous avons participé en 2017 à 2 colloques organisés par la Faculté de Droit de l'université de Lille 3, un en janvier 2017 sur la prise en compte de l'intérêt de l'enfant par la loi de mars 2016 et un en décembre 2017, que nous avons co-organisé, sur l'administrateur ad hoc.

## La Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant

L'association adhère à la CNAPE et à ce titre, est présente dans les différentes commissions de travail.

Nous participions en 2017 à la Commission Protection de l'Enfance, à la Commission Délinquance Juvénile et à la Commission Mineurs Non Accompagnés. Ces commissions permettent une réflexion commune, un apport de nos constats de terrain permettant de nourrir les contributions de la CNAPE.

La Fédération Nationale des Administrateurs ad hoc, également adhérente de la CNAPE, participe au groupe d'appui de la protection de l'enfance, créé suite à la Loi de mars 2007.

## La Maison des Adolescents

Nous sommes membres du Conseil d'Administration de la Maison des Adolescents et assurons une permanence juridique hebdomadaire par la mise à disposition d'un membre du personnel (Valérie BILLAMBOZ-BISCHOFF puis Céline BUR).

Nous avons assuré **150** rendez-vous en 2017.

Ces rendez-vous se réalisent en binôme toutes les heures le mardi après-midi. Contrairement à Themis, la porte d'entrée n'est pas un questionnement juridique mais plutôt un mal être exprimé ou des difficultés relationnelles entre le jeune et ses parents, sa famille, son entourage.

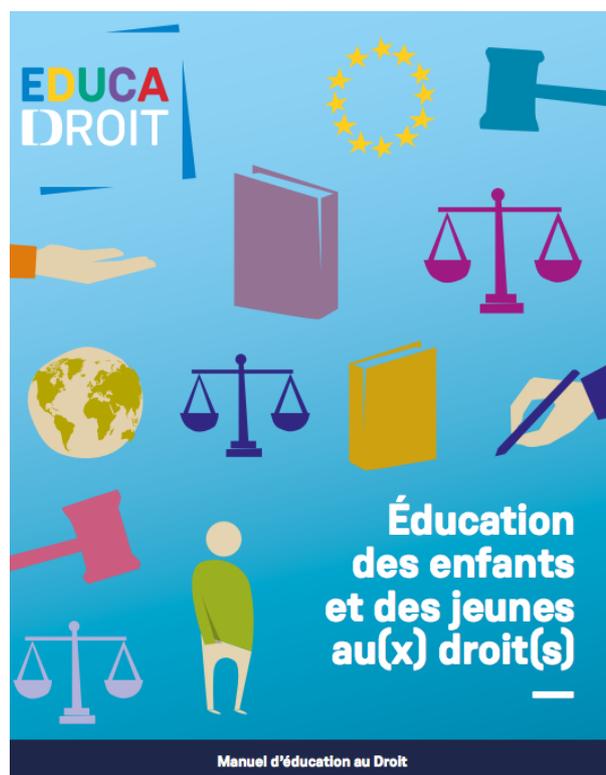
La plupart du temps, un suivi plus ou moins régulier du jeune va se mettre en place avec le binôme constitué lors du premier rendez-vous.

Nous avons également participé à des formations sur la radicalisation dans le

Grand Est organisées par le réseau Virage sur les aspects juridiques. Dans ce cadre nous sommes intervenus à Nancy, Reims et Strasbourg.

## Le comité de suivi du Défenseur des Droits

Sollicités par le Défenseur des Droits, nous avons en 2017 contribué à la rédaction d'outils pédagogiques mis en ligne permettant l'éducation des enfants et des jeunes à leurs droits. Cette plateforme d'outils, appelée **EDUCADROIT**, a été lancée en 2017 et nous faisons partie de son comité de suivi (promotion, utilisation, évaluation des outils).



Défenseurdesdroits  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Les actions de formation

L'association Themis bénéficie d'un agrément auprès de la DIRRECTE afin d'organiser des formations professionnelles.

Ces formations sont construites autour d'un projet de formation adapté aux demandes de nos partenaires, faisant état d'un programme détaillé et d'objectifs pédagogiques.

A ce titre, nous sommes intervenus en 2017 auprès d'un certain nombre de professionnels. Nous avons réalisé **10** formations sur l'année 2017.

Nous sommes intervenus le 12 janvier auprès des TISF de l'association Adomades68 sur les droits de l'enfant.

Nous sommes intervenus le 2 mars 2017 auprès des Educateurs de Jeunes Enfants en formation.

Nous avons dispensé une formation auprès du SESSAD l'IMP les Glycines d'Haguenau le 15 septembre.

Nous sommes intervenus les 5 octobre et 20 novembre auprès des assistants familiaux sur l'Autorité Parentale, avec l'Orée.

Nous avons également construit un programme de formation pour les agents de la Ville de Colmar sur la radicalisation (avec la participation de la Maison des Adolescents). Cette formation d'une journée a été dispensée à 3 reprises, le 19 juin et les 7 et 8 septembre.

Par ailleurs, chaque année nous intervenons auprès des élèves infirmières et des puéricultrices sur le droit des enfants et les informations préoccupantes.

# III. LE SERVICE DROIT DES JEUNES : UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

L'accompagnement individuel pluridisciplinaire des enfants leur permettant un accès à leurs droits est au cœur même de l'objet de l'association. Cet accompagnement se traduit par l'accueil d'enfants et de jeunes jusqu'à l'âge de 21 ans dans le cadre de permanences d'accès au droit au sein de nos 3 établissements (Strasbourg, Colmar et Mulhouse), l'accueil et l'accompagnement de jeunes de 12 à 16 ans dans le cadre du dispositif « Stage Horizon » et l'exercice par l'association du mandat d'administrateur ad hoc dans le ressort de la Cour d'Appel de Colmar.

En 2017, nous avons accompagné

**1473** enfants en Alsace : **971** dans le Bas-Rhin et **502** dans le Haut-Rhin.

Dans le cadre de cet accompagnement, nous avons réalisé **8730** actes pour **1592** dossiers suivis.

**1045** dossiers sont suivis dans le Bas-Rhin et **547** dans le Haut-Rhin.

En 2017, nous avons ouvert **853** nouveaux dossiers : **643** dans le Bas-Rhin et **210** dans le Haut-Rhin.

Profil des enfants et jeunes reçus à Themis en 2017

Age	BAS-RHIN		HAUT-RHIN	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
0-5 ans	13	20	22	23
6-10 ans	46	34	59	50
11-15 ans	102	85	79	92
16-18 ans	133	270	57	45
+ 18 ans	116	152	49	26
TOTAL	410	561	266	236

## A. Le service d'accès au droit

### 1. Les différents domaines d'activités

Le service d'accès au droit permet à tout jeune ayant une problématique concernant ses droits (au sens large du terme) de solliciter l'écoute, les informations, l'appui et l'accompagnement des différents professionnels de l'association

Nous proposons un accompagnement individualisé de chaque enfant et/ou jeune en fonction de sa demande et des problématiques repérées par notre équipe pluridisciplinaire.

Nous repérons dans le cadre de nos entretiens un certain nombre de difficultés qui seront alors travaillées soit en interne, soit avec nos partenaires associatifs et institutionnels.

La double écoute (juriste/psychologue, juriste/éducateur, éducateur/psychologue) que nous proposons nous paraît essentielle afin de déterminer l'accompagnement adéquat en fonction de l'intérêt du jeune.

Nous pouvons regrouper nos accompagnements individuels en 5 domaines d'activités :

#### L'accompagnement des enfants et jeunes pris dans les conflits en matière de droit de la famille

Il s'agit d'enfants et jeunes qui se trouvent en difficultés face à la séparation souvent conflictuelle de leurs parents.

Ces enfants et jeunes nous sollicitent pour avoir un lieu d'écoute qui entend

leurs difficultés à se trouver au cœur du conflit parental, conflit dans lequel ils deviennent souvent l'enjeu.

Outre les informations juridiques qui leur sont communiquées sur la possibilité d'être entendus par le juge aux affaires familiales, nous travaillons avec eux sur leur place d'enfant au sein de la famille de manière à ce qu'ils puissent se détacher du conflit opposant leurs parents.

Il s'agit d'un public particulièrement vulnérable. Nous avons par exemple été amenés à transmettre des informations préoccupantes pour certains jeunes suivis lorsque nous étions inquiets des conséquences liées au mal-être dans lequel ces jeunes se trouvaient (fugues, mises en danger...)

En parallèle de l'accompagnement proposé à l'enfant, nous menons également un travail de soutien à la parentalité, en tentant de faire prendre conscience aux parents que leurs intérêts sont parfois en opposition avec ceux de leurs enfants.

En 2017, nous avons accompagné

**95** enfants sur ces questions et réali-

sé **145** actes : **89** enfants dans le

Bas-Rhin et **6** dans le Haut-Rhin.

## Les enfants en difficultés

Il s'agit d'un accompagnement mené pour des jeunes qui se trouvent en difficultés par rapport au système scolaire de par leur comportement ou leur décrochage.

Il s'agit également de l'accueil de jeunes qui se trouvent sous l'emprise de conduites à risque.

Les conduites à risque s'entendent comme des comportements mettant les jeunes en risque de danger (addictions, fugues...)

Les jeunes en difficultés par rapport au système scolaire nous sont orientés principalement par les personnels pédagogiques des établissements lorsqu'ils sont passibles d'une sanction disciplinaire, ou convoqués devant un conseil de discipline.

Notre rôle d'accompagnement consiste ici à prendre avec le jeune la mesure des motifs de la sanction, de consulter le dossier, de réfléchir avec le jeune aux conséquences des actes posés et, lorsque nous l'estimons opportun, d'accompagner les jeunes convoqués en conseil de discipline.

Nous faisons également le lien avec l'Education Nationale, afin de retrouver un établissement pour un jeune exclu.

En 2017, nous avons accompagné **25** jeunes et réalisé **43** actes : **22** dans le Bas-Rhin et **3** dans le Haut-Rhin.

## Les mineurs en conflit avec la Loi

Nous accueillons dans le cadre de nos permanences des jeunes qui sont présumés avoir commis une infraction à la Loi et qui se retrouvent convoqués devant le Juge des Enfants pour une mise en examen ou devant le Tribunal pour Enfants aux fins d'être jugés.

Ces jeunes nous sollicitent afin de savoir comment se déroule l'audience, quelles sont les sanctions encourues et être mis en relation avec les avocats de permanence devant le Tribunal pour Enfants.

Le fait pour le jeune de venir nous voir lui permet de réfléchir à son acte et permet également qu'un rendez-vous avec l'avocat soit fixé avant le jour de la convocation.

Nous travaillons par ailleurs en collaboration avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, qui nous oriente des jeunes suivis dans le cadre d'une mesure de liberté surveillée préjudicielle par exemple.

En 2017, nous avons reçu **9** jeunes dans ce cadre et réalisé **12** actes : **5** dans le Bas-Rhin et **4** dans le Haut-Rhin.

## Les mineurs victimes d'infraction pénale

En tant qu'association conventionnée aide aux victimes par le Ministère de la Justice, nous proposons un accueil et un accompagnement pour les mineurs victimes d'infraction pénale.

Nous sommes par ailleurs l'unique structure en Alsace à proposer une prise en charge spécifique pour les mineurs victimes.

Cet accompagnement se traduit en un appui sur toutes les questions juridiques de la procédure (de l'enquête préliminaire jusqu'au recouvrement de l'indemnisation).

Cet accompagnement permet également la mise en relation avec des avocats de la jeunesse qui proposent des consultations juridiques gratuites pour les mineurs au sein même de nos locaux, ce qui permet d'éviter la multiplication des lieux pour des jeunes déjà fragilisés par la lourdeur des procédures.

Cet accompagnement permet enfin à l'enfant et/ou au jeune victime d'avoir un lieu d'écoute et de pouvoir bénéficier d'un soutien psychologique avant, pendant et après la procédure.

En 2017, nous avons reçu **367** victimes d'infraction pénale (**73** hors mandat et **294** sous mandat) : **197** victimes dans le Bas-Rhin et **170** dans le Haut-Rhin.

Sur ces 367 jeunes, nous avons reçu

**229**  et **138** 

**274** étaient mineurs et **93**

avaient entre 18 et 21 ans.



Les jeunes reçus nous sont orientés par nos différents partenaires locaux : l'Éducation Nationale, les services du Conseil Départemental, la PJJ, les missions locales, les Maisons des Ados, les autres associations (prévention spécialisée, aide aux victimes, associations caritatives...).

Les jeunes ont également connaissance de notre service d'aide aux victimes par l'intermédiaire des nombreuses actions d'éducation à la citoyenneté que nous menons dans les différents établissements scolaires en Alsace.

La plupart des victimes que nous avons accompagnées ont subi des faits à caractère sexuel (162 jeunes) ou des faits de violences volontaires (140 jeunes).

Les faits subis par ces jeunes victimes le sont très majoritairement dans un contexte intrafamilial (violences par les parents, au sein de la fratrie...) et dans ces situations, les enfants se retrouvent

très souvent pris dans un conflit de loyauté et culpabilisent d'avoir dénoncé les faits. Outre l'accompagnement juridique, le travail mené par le psychologue est alors indispensable.

Les victimes reçues au sein de l'association vont ainsi faire l'objet d'un véritable accompagnement global. Nous leur expliquons le déroulement de la procédure, les mettons en lien avec l'un de nos avocats lorsque cela est nécessaire, nous sommes présents afin de répondre à leur besoin d'écoute et leurs sollicitations. Cela se traduit pour l'année 2017 à **2700** entretiens réalisés sur l'ensemble de nos trois sites.

### Les mineurs non accompagnés

En tant que service d'accès au droit pour les enfants et les jeunes, nous accueillons des mineurs non accompagnés, c'est-à-dire des jeunes mineurs arrivant sur le territoire sans représentant légal. Il s'agit pour nous de pouvoir les orienter vers le Conseil Départemental qui est en charge de l'évaluation du jeune.

En 2017, nous avons reçu **233** jeunes primo arrivants, avec un afflux particulièrement important durant l'été, alors qu'en 2016, nous avons reçu **103** jeunes.

Si, après évaluation, le jeune se voit opposer un refus de prise en charge au titre de la protection de l'enfance, il sera accompagné, à sa demande, afin de faire valoir ses droits.

Il bénéficiera ainsi d'un accompagnement juridique sur ces questions.

Si le jeune est pris en charge au titre de la protection de l'enfance, il peut bénéficier également d'un accompagnement juridique au sein de l'association sur les questions de régularisations administratives et/ou de demande d'asile.

Rappelons ici qu'une convention de tarification avec certains établissements prenant en charge des mineurs non accompagnés a été signée en 2016 et que cette collaboration a continué en 2017.

Il s'agit pour l'association de fournir un appui technique et juridique aux établissements en rédigeant des demandes de régularisation administrative ou des demandes d'asile pour le compte des mineurs pris en charge.

En 2017, nous avons accompagné **143** jeunes dans le cadre de l'accès à leurs droits (régularisation administrative, demande d'asile, orientation vers nos partenaires...) et avons réalisé **220** actes.

Par ailleurs, nous continuons de réfléchir avec nos partenaires sur une meilleure prise en charge de ces jeunes et sommes présents lors des différents groupes de travail.

Nous remercions également nos avocats partenaires que nous sollicitons très souvent et en urgence et qui font preuve de réactivité pour recevoir les jeunes très rapidement.

## 2. Le Stage Horizon

Le stage "Horizon" est la mise en œuvre d'un projet personnalisé sur le temps scolaire. Il est élaboré au bénéfice d'un élève en difficulté comportementale, conjointement par un collègue ou un lycée, l'association Thémis (avec l'association Sahel Vert pour le Haut-Rhin), et la famille du jeune concerné.

Le stage "Horizon" concerne les jeunes mineurs de 12 à 16 ans scolarisés dans des collèges ou lycées :

- présentant des comportements problématiques (absentéisme, infractions au règlement intérieur, ...) susceptibles de les conduire à une sanction disciplinaire,
- concernés par une mesure d'exclusion scolaire prononcée par le chef d'établissement ou le conseil de discipline.
- présentant une problématique de décrochage scolaire

Le stage "Horizon" peut être d'une durée maximale de 5 jours dans le Bas-Rhin et 10 jours dans le Haut-Rhin et se décline par une prise en charge à 4 niveaux :

1. **Un accompagnement civique** fondé sur une sensibilisation au Droit et à la Loi (Audience au tribunal, rencontre avec professionnels et institutions (avocats, forces de l'ordre...))
2. **Un accompagnement éducatif** fondé sur la découverte d'actions d'éducation à la citoyenneté en milieu scolaire ou extra scolaire (animations d'exposition, rencontre de classes..)
3. **Un accompagnement scolaire** pour permettre la poursuite des apprentis-

sages et travailler l'orientation scolaire et/ou professionnelle (Orientoscope, CIO, réalisation de tests...).

4. **Un accompagnement d'ordre technique**, support éducatif, dans le cadre d'une action de solidarité. Cet accompagnement est réalisé dans le Haut-Rhin par l'association Sahel Vert, qui prend en charge les jeunes sur un temps complémentaire équivalent au temps passé à Thémis (Participation à des réalisations concrètes, en mécanique, menuiserie, maçonnerie, espaces verts, conditionnement de colis alimentaires). Dans le Bas-Rhin, nous faisons appel à des associations caritatives partenaires au sein desquelles le jeune passera une journée en immersion

En 2017, nous avons réalisé **26** stages "Horizon".

**7** dans le Bas-Rhin : **3**  et **4** 

**19** dans le Haut-Rhin : **1** 

et **18** 

### Les établissements du Haut-Rhin :

Collèges Kennedy, Bel-Air, Saint-Exupéry, Jean Macé, Jules Verne, Nonnenbruch, Anne Franck, Habsheim, et Charles Péguy

### Les établissements du Bas-Rhin :

Collèges Lezay Marnésia, Lamartine, Hans Arp et Louise Weiss

## B. Le mandat d'administrateur ad hoc

L'association est habilitée par la Cour d'Appel de Colmar à exercer la mission d'administrateur ad hoc et ce, depuis 2001.

Un administrateur ad hoc est une personne physique ou morale désignée par un magistrat afin de représenter les intérêts d'un mineur dans les cas prévus par les articles 706-50 du Code de Procédure Pénale et 388-2 alinéa 1<sup>er</sup> du Code Civil.

Ainsi, un administrateur ad hoc va être désigné dans le cadre d'une procédure pénale lorsque les intérêts d'un mineur victime de faits volontairement commis à son encontre ne sont pas suffisamment protégés par ses représentants légaux ou l'un d'entre eux. La mission de l'administrateur ad hoc consiste alors à exercer, au nom et pour le compte du mineur, les droits reconnus à la partie civile et se constituer, le cas échéant, partie civile.

La désignation de l'administrateur ad hoc peut intervenir à tous les stades de la procédure pénale.

Nous sommes ainsi susceptibles d'être désignés par le Procureur de la République, le Juge d'Instruction ou la juridiction de jugement.

En matière civile, l'administrateur ad hoc pourra être désigné par le Juge aux Affaires Familiales chargé des tutelles des mineurs ou le Juge saisi de l'instance lorsque les intérêts d'un mineur appa-

raissent en opposition avec ceux de ses représentants légaux.

A titre d'exemple, nous pouvons citer les procédures en contestation de reconnaissance de paternité, procédures qui, de par leur objet consistant à remettre en cause le lien de filiation d'un enfant, induisent un conflit d'intérêt entre l'intérêt propre de l'enfant et celui des parties à la procédure.

De même, il nous arrive régulièrement d'intervenir sur mandat du Juge aux Affaires Familiales chargé des tutelles des mineurs afin de représenter les intérêts des mineurs en matière de succession laissant pour hériter l'enfant et le représentant légal survivant.



Il apparaît clairement à la lecture de ces deux articles que l'administrateur ad hoc a une mission de représentation juridique

du mineur, qui va au-delà d'une simple mission d'accompagnement.

Même si l'administrateur ad hoc va bien évidemment tenir compte de la parole de l'enfant, sa mission va consister à représenter son intérêt, mission loin d'être toujours aisée.

En 2017, nous avons suivi dans le cadre de nos mandats **988** dossiers : **510** dans le Bas-Rhin et **478** dans le Haut-Rhin.

Nous avons réalisé **7948** actes dans ces dossiers au courant de l'année 2017 : **3963** dans le Bas-Rhin et **3985** dans le Haut-Rhin.

Nous avons ouverts **271** nouveaux dossiers en 2017 : **111** dans le Bas-Rhin et **160** dans le Haut-Rhin.

## 1. Les désignations 2017 dans le cadre de procédures pénales

### Provenance des désignations

Magistrat	Bas-Rhin	Haut-Rhin
Juge d'instruction	20	20
Procureur	27	34
Président du Tribunal Correctionnel	4	1
Juge des Enfants	3	0

### Motif des désignations

Thématique	Bas-Rhin	Haut-Rhin
Infractions à caractère sexuel	19	17
Violences	20	31
Homicide	0	3
Autres	15	4

En 2017, nous avons été désignés en qualité d'administrateur ad hoc dans **109** procédures pénales : **54** dans le Bas-Rhin et **55** dans le Haut-Rhin. Nous gérons en suivi **294** dossiers, **158** dans le Bas-Rhin et **136** dans le Haut-Rhin.

Les infractions à caractère sexuel concernent les faits de viols, d'agressions ou d'atteintes sexuelles et de corruption de mineur, souvent commis dans un contexte intrafamilial.

En 2017, nous avons également été désignés afin de servir d'administrateur ad hoc pour un mineur auteur (violences sexuelles au sein d'une fratrie).

## 2. Les désignations 2017 dans le cadre de procédures civiles

### Motif des désignations

Thématique	Bas-Rhin	Haut-Rhin
Autorité parentale	1	39
Filiation (contestation de paternité, ...)	6	20
Gestion financière et administration de biens	35	40
Assistance Educative	15	6

### Provenance des désignations

Magistrat	Bas-Rhin	Haut-Rhin
Juge aux Affaires Familiales/ Chambre Civile	2	51
Juge aux Affaires Familiales en charge des tutelles mineurs	46	48
Juge des Enfants	9	6

En 2017, nous avons été désignés en qualité d'administrateur ad hoc dans **162** procédures civiles : **57** dans le Bas-Rhin et **105** dans le Haut-Rhin.

Nous gérons en suivi **686** dossiers, **348** dans le Bas-Rhin et **338** dans le Haut-Rhin.

Nous constatons une activité plutôt similaire sur les deux départements concernant la gestion et l'administration de biens. Dans le Haut-Rhin et plus particulièrement à Mulhouse, nous sommes régulièrement désignés par les juges aux affaires familiales dans le cadre du contentieux de l'exercice de l'autorité parentale, pratique peu utilisée par les autres juridictions.

# IV. LES ACTIONS COLLECTIVES

L'association Themis a su démontrer, depuis de nombreuses années, son savoir-faire et son intérêt certain en ce qui concerne l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme. L'[Odyssée Citoyenne](#), l'[Aventure Citoyenne](#) et [#CollègeCitoyen](#) sont les projets qui l'illustrent pleinement.

Le processus éducatif de l'association Themis repose sur la participation active des enfants et des jeunes, l'objectif étant de créer un espace où ils peuvent s'exprimer librement. Notre démarche est de partir de ce qu'ils savent, de leurs expériences, de créer un climat propice à l'échange afin de les encourager à participer aux débats et ainsi de les rendre acteurs du projet ou de l'intervention. L'éducation aux droits de l'Homme est le pilier de ce processus éducatif, avec comme support important pour nous : la [Convention Internationale des Droits de l'Enfant](#).



**659**

interventions



**3 803**

enfants et jeunes  
rencontrés



**129**

établissements

# Le Mois de l'Autre

Depuis 2004, le Conseil Régional d'Alsace a fait du mois de mars le mois dédié à l'« Autre » dans tous les lycées et CFA alsaciens. Le Conseil Régional propose pour cela de financer des actions portées par diverses associations du territoire alsacien visant à ouvrir à la différence, qu'elle soit sociale, culturelle, religieuse, ethnique, liée au sexe ou au handicap.

Depuis plusieurs années déjà Themis participe activement à ce mois dédié au respect en proposant 3 actions :

## Internet, les réseaux sociaux et la loi

- Sensibiliser aux risques d'internet
- Susciter le questionnement des jeunes sur leurs utilisations des réseaux sociaux
- Permettre aux jeunes d'analyser du contenu numérique
- Présenter le cadre juridique et les sanctions pénales auxquelles s'exposent les jeunes

## Les relations amoureuses : toi, moi et la loi

- Aborder la relation à l'autre dans le respect
- Susciter le questionnement des jeunes sur leurs représentations
- Permettre aux jeunes de se questionner sur l'image des femmes/hommes dans notre société
- Sensibiliser aux abus sexuels
- Présenter le cadre juridique

## Lutte contre les discriminations

- Susciter le questionnement des jeunes sur leurs représentations
- Illustrer la façon dont les stéréotypes et les préjugés alimentent les discriminations
- Permettre aux jeunes d'aborder de manière transversale les différents critères de discrimination
- Découvrir les dispositifs légaux et publics en matière de lutte contre les discriminations

Pour l'année 2017 nous sommes intervenus auprès de **986** élèves au sein de **31** lycées alsaciens.

Répartition des interventions :



Internet et les réseaux sociaux :  
**16** interventions



Discrimination :  
**13** interventions



Relations amoureuses :  
**4** interventions

# L'Odyssée Citoyenne

L'Odyssée Citoyenne est une action éducative qui propose aux enfants un véritable apprentissage de la citoyenneté, tout au long de l'année scolaire. Soutenu par l'Eurométropole de Strasbourg, ce parcours offre de nombreuses découvertes aux enfants. L'objectif est de les accompagner à devenir des citoyens responsables, respectueux et capables de vivre ensemble.

## Le projet s'articule autour de 7 étapes

1. **Citoyen à vos marques** : découverte de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant
2. **Vivre ensemble** : participation au parcours interactif sur l'éducation au respect et à l'égalité des droits, mis en place par la ville de Strasbourg dans le cadre des semaines de l'égalité
3. **Découverte de la justice** : découverte du fonctionnement de la justice et rencontre avec un avocat ou un juge
4. **Démocratie** : découverte du fonctionnement de la démocratie locale et rencontre avec le maire de sa commune
5. **Libertés** : Comprendre l'importance des droits et des libertés pour le vivre ensemble. Dans ce cadre, les enfants ont visité le Centre Européen du Résistant Déporté
6. **Citoyen Européen** : Découverte de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe. Les classes ont pu participer au Forum Mondial de la Démocratie
7. **Fête Citoyenne** : cette fête concrétise la fin du projet de l'Odyssée Citoyenne. Elle rassemble l'ensemble des enfants, des acteurs du projet et des partenaires





## Les écoles

**Strasbourg** : Guynemer 1, Conseil des XV, Jacqueline, Saint Jean, Neufeld, Marguerite Perey, Reuss 2, Gutenberg, Meinau, Saint Thomas, Schwilgué, Karine, Albert Le Grand.

**Eurométropole** : Les Pruneliers (Bischheim), Les Tilleuls (Eckbolsheim), Bouche-seche (Hoenheim), Centre et Lixenbuhl (Illkirch), Centre (Lingolsheim), Josue Hof-fet (Oberhausbergen), Jean Mermoz et Paul Bert (Schiltigheim), Germain Muller (Fegersheim).

## Les partenaires

L'Odyssée Citoyenne mobilise de nombreux partenaires intervenant durant les différentes étapes réparties tout au long de l'année scolaire. Elle est aussi le fruit du partenariat entre l'Eurométropole de Strasbourg et Themis. Nos partenaires :

Le Conseil de l'Europe, La CTS, le CERD, la compagnie Mistral-Est, la Maison des Potes, Les Francas, le Planning familial, l'ASTU, l'ASTUS, l'UNICEF, les avocats de la jeunesse, Vélostation, le CDAD 67.

L'Odyssée Citoyenne en quelques chiffres :

**25** classes participantes 

**653** enfants concernés 

**230** interventions en classe 

**225** sorties 

**34** cars 

**2700** tickets de tram 



# L'Aventure Citoyenne

L'Aventure Citoyenne est une action éducative qui propose aux enfants un véritable apprentissage de la citoyenneté, tout au long de l'année scolaire. Cette action est une co-production entre l'association Thémis et M2A (Service Familles et Parentalité). L'objectif est de les accompagner à devenir des citoyens responsables, respectueux et capables de vivre ensemble.

## Le projet s'articule autour de 7 étapes

1. **C'est parti pour l'aventure** : il s'agit ici de favoriser le respect des droits et de la loi, et de définir les notions de citoyen autour de débats et d'échanges entre les élèves.
2. **Moi enfant** : travail autour de la Convention Internationale Des Droits de l'Enfant
3. **Mon Histoire** : travail sur l'Histoire : origines, nationalité, citoyenneté, laïcité
4. **Moi et les adultes** : connaître, identifier et rencontrer des professionnels du Droit, de l'Enfance et des représentants des institutions républicaines (policiers, gendarmes, magistrats, travailleurs sociaux, avocats)
5. **Ma planète, mon cadre de vie** : aborder avec les enfants le thème du respect de l'environnement et de son

cadre de vie à travers une journée au CINE « Le moulin » à Lutterbach.

6. **Moi et les autres** : présentation aux élus locaux du travail mené tout au long de l'année à travers l'Aventure Citoyenne et du projet d'action des classes qui sera présenté lors du Forum Mondial de la Démocratie.
7. **Nous les enfants** : rassemblement citoyen réunissant les enfants et les adultes (élus, partenaires, professionnels,...). Aboutissement du « parcours citoyen » des enfants et temps de fête et d'échanges avec tous les acteurs de l'Aventure Citoyenne.



« L'Aventure Citoyenne est une démarche faite de surprises et de découvertes pour faire cheminer les enfants aux côtés des adultes à la rencontre de leurs droits et responsabilités. »



## Les écoles

Koechlin, Matisse, Drouot, Stinzi, Louis Pergaud, Henri Sellier, Celestin Freinet (Mulhouse), Haut-Poirier, Sainte Barbe, Fernand Anna, Ecole du Centre de Wittelsheim, Rossalmend, Koehl Anselm, Ecole du Centre de Pfastatt, Village des Enfants, Ile Napoléon, Ecole du Centre de Habsheim, Lyautey et Nordfled.

## Les partenaires

Cette aventure est mise en place conjointement par :

- la Communauté d'agglomération (M2A),
- l'association Themis,
- l'Education Nationale.

Elle est réalisée en partenariat avec de nombreux acteurs :

professionnels de la justice, police nationale, gendarmerie nationale, police municipale, SDIS, avocats, Maisons de justice et du droit de Mulhouse et Colmar, ligue de l'enseignement, Centre d'initiation à la nature et à l'environnement (Cine), la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Syndi-

cat intercommunal à vocation multiple (Sivom), Kalivie, Les petits débrouillards, Sahel Vert, Artisans du monde.

### L'Aventure Citoyenne en quelques chiffres

25 classes participantes 

620 enfants concernés 

150 interventions en classe 

225 sorties 



# Odyssée Citoyenne Colmarienne

L'Odyssée Citoyenne est une action éducative qui propose aux enfants un véritable apprentissage de la citoyenneté, tout au long de l'année scolaire. Soutenu par la ville de Colmar et l'Etat, ce parcours offre de nombreuses découvertes aux enfants. L'objectif est de les accompagner à devenir des citoyens responsables, respectueux et capables de vivre ensemble.

## Le projet s'articule autour de 7 étapes

1. **Citoyenneté** : présentation du projet, échanges autour de la citoyenneté et découverte de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant
2. **Vivre ensemble** : échanges autour des représentations personnelles / animation autour de la communication - « les mots qui blessent »
3. **Découverte de la Justice et des adultes qui m'entourent** : animation visant à découvrir les différentes fonctions et missions des adultes qui peuvent entourer l'enfant
4. **L'Histoire de mon territoire** : animation autour d'un travail de recherches effectué à la maison avec l'aide des parents sur l'histoire de ... (Ma ville, mon école, mon quartier, ma famille...)

5. **Démocratie** : découverte du fonctionnement de la démocratie locale et rencontre avec le maire de sa commune
6. **Internet et les réseaux sociaux** : susciter le questionnement des enfants sur leur utilisation des réseaux sociaux et d'internet
7. **Fête Citoyenne** : cette fête concrétise la fin du projet de l'Odyssée Citoyenne. Elle rassemble l'ensemble des enfants, des acteurs du projet et des partenaires.

**Les écoles:** Maurice Barrès, Sebastien Brant, Antoine de St-Exupéry, Jean-Jacques Waltz et Anne Franck

**Les partenaires :** professionnels de la justice, élus locaux, SNCF, SDIS de Colmar, musée des Usines Municipales, service enseignement de la Ville de Colmar.

## L'Odyssée Citoyenne en quelques chiffres



# #CollègeCitoyen

Cette action propose aux jeunes collégiens un véritable apprentissage de la citoyenneté tout au long de l'année scolaire. Ce parcours en 6 étapes pour les collèges QPV du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, offre de nombreuses découvertes aux élèves et tend à leur faire prendre conscience de leurs droits, responsabilités et devoirs; il vient également soutenir et s'intégrer dans la nouvelle programmation d'enseignement moral et civique du collège.

## Le projet s'articule autour de 7 étapes

1. **Citoyenneté** : présentation du projet et découverte des notions abordées tout au long de l'année
2. **Démocratie** : découverte du fonctionnement démocratique
3. **Justice** : découverte du fonctionnement de la justice et rencontre avec un professionnel de la justice (magistrat, avocat)
4. **Discriminations** : Travail mené sur les stéréotypes et représentations
5. **Internet** : sensibilisation aux risques liés à l'usage des réseaux et de l'accès aux médias
6. **Libertés** : Suite au travail sur les médias et à l'accès à l'information, la liberté d'expression et les libertés fondamentales sont abordées

## Les collèges :

**Haut-Rhin** : Charles Péguy (Wittelsheim), Saint Exupéry (Mulhouse), Jean Macé (Mulhouse), Kennedy (Mulhouse) et Pffefel (Colmar)

**Bas-Rhin** : André Maurois (Bischwiller), collège des Sources (Saverne), Sophie Germain (Strasbourg), Solignac (Strasbourg), Lamartine (Bischheim) et Leclerc (Schiltigheim).

## #CollègeCitoyen en quelques chiffres

14 classes participantes 

331 collégiens concernés 

84 interventions en classe 

28 sorties 



# Actions spécifiques

## Le Conseil Municipal des Enfants de la Ville D'Illkirch-Graffenstaden

Il s'agit par ce biais de proposer aux enfants de la commune d'Illkirch-Graffenstaden un véritable apprentissage de la citoyenneté à travers l'acquisition des processus démocratiques et participatifs.

Le CME est un lieu de discussion, de réflexion, de propositions et d'actions pour les enfants. Dans cette optique, le CME a pour vocation de permettre aux enfants la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections) mais aussi la gestion autonome de projets, par les enfants eux-mêmes. A travers leur mandat défini et mis en place par la Ville, les enfants sont ainsi force de propositions et de conseils. L'association Themis s'occupe de coordonner et d'animer les séances du CME.

Les élus du conseil sont chargés de représenter tous les enfants de la commune. Ils ont aussi un rôle d'intermédiaire : ils communiquent tout ce qui se dit et se décide au sein du CME.

Les élus sont répartis en **3 commissions** de travail : aménagement et développement durable, sports et loisirs et solidarités.



## Arachnima : la tournée des quartiers

« Ce projet a l'ambition de proposer une animation de rue à caractère festif et convivial, qui s'appuie sur des actions éducatives et citoyennes, aux familles et à la jeunesse des quartiers traversés.

Son contenu mêle une offre artistique et culturelle, sportive, ludique, scientifique, citoyenne, sur un même lieu au cœur des quartiers et à destination d'un public intergénérationnel pour permettre à chacun de découvrir et de pratiquer plusieurs activités.

Il se distingue ainsi par son contenu et sa démarche de projet à la semaine, en soirée et le week-end des offres de loisirs classiques.

L'exposition et la mise en lumière des travaux et apprentissages se fait le dimanche à l'occasion d'un spectacle final.

Arachnima en tournée est présente tout l'été, s'installant sur un quartier différent chaque semaine.

Elle s'étend du mardi au dimanche inclus, sur un large créneau horaire, allant de 17 h à 23 h selon la programmation des animations de soirées, cinéma de plein air, concert, repas, spectacle . »

Pour l'édition 2017 l'association Themis a proposé des ateliers d'éducation à la citoyenneté en direction des enfants, jeunes et familles sur toute la période estivale dans les différents quartiers de la ville choisis par l'association Arachnima. Nous avons en amont été présents lors des différents temps de réunion afin de préparer les outils que nous avons utilisés en lien avec la thématique choisie en 2017, à savoir la lutte contre les discriminations.



La tournée des quartiers 2017 en quelques chiffres :

**461** enfants concernés 

Présence sur **8** quartiers 

**48** jours d'interventions 

## Les semaines de l'égalité

Depuis 2014 Themis est associé à la ville de Strasbourg et de nombreux parte-

naires pour l'organisation des semaines de l'égalité portée par la mission lutte contre les discriminations. L'événement phare de ces semaines est le parcours éducatif sur l'éducation à l'égalité des droits. L'édition 2017 a permis d'accueillir plus de 200 classes du CE1 à la 5ème. Themis participe activement à ce travail en partenariat que ce soit dans l'élaboration pédagogique du parcours ou encore dans l'animation et l'accueil des enfants.



L'édition 2017 en quelques chiffres

Themis a accueilli **300** enfants sur le parcours éducatif durant les **4** semaines de l'édition 2017

## Les actions à la demande

L'association Themis est régulièrement sollicitée pour des interventions spécifiques à la demande (rallye citoyen, formation des délégués, marche d'orientation). Nous sommes intervenus autour de plusieurs thématiques : les réseaux sociaux, la justice, la CIDE, la participation des enfants ou encore le harcèlement.

L'année 2017 en chiffres pour les actions à la demande :

**26** interventions 

**615** jeunes concernés 





**THEMIS**

Accès au droit pour  
les enfants et les jeunes

### **Strasbourg**

24 rue du 22 novembre

03 88 24 84 00

association67@themis.asso.fr

### **Mulhouse**

12 rue du chêne

03 89 46 25 02

association68@themis.asso.fr

### **Colmar**

25C avenue de Paris

07 55 53 05 58

association68@themis.asso.fr

[www.themis.asso.fr](http://www.themis.asso.fr)